

Nouveau projet PDPA : la situation se débloque progressivement !

Déjà le dixième numéro¹, cinq ans de discussion entre les pisciculteurs et les techniciens de l'APDRA-CI et de l'APDRA-F, c'est un bel anniversaire !

Ce numéro est un peu en retard car nous attendions les résultats d'une importante mission de l'AFD² pour le démarrage du fameux PDPA³. Apparemment, cette mission s'est bien passée : le projet peut démarrer, c'est une bonne nouvelle. Cependant, beaucoup de temps s'est écoulé depuis les premiers documents de ce projet, beaucoup de personnes ont changé, la situation du pays a aussi évolué. Il y a donc un gros travail à faire pour lancer ce programme.

Si tout se passe bien jusqu'à la fin de l'année, on devrait assister au lancement du projet. Les étapes apparentes sont : l'achat du matériel, le recrutement du personnel, la première visite sur la zone pour identifier et évaluer les besoins.

Mais il y a aussi beaucoup d'étapes à initier avec l'administration (le Ministère de l'agriculture mais aussi le Ministère des finances). Espérons que ces nombreuses étapes se passent bien et que le PDPA soit en mesure de rendre service aux pisciculteurs dès le début 2003.

¹ En fait, c'est le 11^{ème} puisqu'il y avait un numéro 0 !

² L'AFD est l'Agence Française de Développement.

³ PDPA est le Projet de Développement de la Pisciculture Artisanale dans le Centre-ouest et le Sud-ouest de la RCI.

La Rédaction

Dans ce numéro :

Techniques d'aménagements piscicoles

- | | |
|---------------------------------------|---|
| Mon erreur dans le foyer de Ziplignan | 2 |
| Moine ou tuyau coudé ? Que choisir ? | 2 |

Nouvelles des zones

- | | |
|--|---|
| A Zédy, des foyers éteints. | 4 |
| A Méagui : vers la création de l'AP2M ? | 4 |
| Une lunette topo pour la zone de Sinfra Sénoufo. | 4 |

Nos partenaires

- | | |
|--|---|
| Voyages d'échange avec la Région Centre | 5 |
| L'APDRA-F organise une réunion internationale sur le développement de la pisciculture africaine. | 6 |
| L'AFD débloque ses financements en Côte d'Ivoire : le PDPA va pouvoir démanter ! | 6 |

Organisation de la profession

- | | |
|--|---|
| L'APDRA-F fait une demande de financement pour aider la profession à s'organiser | 7 |
|--|---|

Techniques piscicoles

- | | |
|------------------|---|
| SOS à l'APDRA-CI | 7 |
|------------------|---|

Défense de la profession

- | | |
|--|---|
| Vigilance aux tâcherons ! | 8 |
| Des nouvelles du problème de Katié Théodore de Gagnoa. | 8 |

- | | |
|---|---|
| Compte rendu de la réunion du CC du 15 février 2002 | 9 |
|---|---|

Techniques d'aménagements piscicoles

Gohouré Kouyo Kouyo est l'aménagiste de la zone de Zédy (près de Gagnoa). Il nous a envoyé beaucoup d'articles pour ce numéro du journal et nous l'en remercions. Ici, il nous parle des moines et des tuyaux coudés. Que faut-il préférer ?

Mon erreur dans le foyer de Ziplignan

Les tâcherons venaient de finir deux étangs d'un pisciculteur régulièrement piqueté. Le seul moule du foyer étant gâté, alors que le pisciculteur était pressé de bloquer l'eau de ces étangs pour la production d'alevins. A défaut de moule, je lui ai conseillé de couder un tuyau et de l'emboîter sur celui de la vidange dans les étangs pour pouvoir finir les travaux et arrêter l'eau.

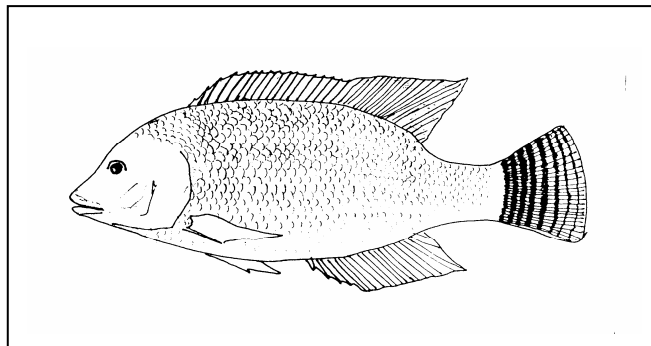
Depuis ce jour, les pisciculteurs de Ziplignan et Didia (ndlr : 2 foyers de la zone de Zédy) ne songent plus à l'achat d'un autre moule. C'est à l'aide de tuyaux coudés qu'ils ferment leurs barrages et étangs.

Je regrette ce système car il est peu sécurisant et je fais tout pour l'emmener à l'achat du moule, mais hélas ...

Ici à travers ces lignes, je leur relance ce vibrant appel pour qu'ils y songent car les tuyaux ne garantissent pas trop la sécurité d'un barrage. Cela est très important et je leur demande beaucoup pardon de remplacer ce moule.

Merci d'avance

Gohouré Kouyo Kouyo



Moine ou tuyau coudé ? Que choisir ?

On rappelle ici les avantages des moines sur les tuyaux coudés :

1- Il est souvent difficile avec un tuyau coudé de vider toute l'eau de l'étang car on ne peut pas enterrer le tuyau coudé. Alors que **le moine on peut l'enterrer dans l'assiette de l'étang, et on peut vider beaucoup plus facilement toute l'eau.** Cela est très important, car avec le moine on peut faire une vidange complète, assécher le barrage ou l'étang et s'assurer qu'il n'y reste plus de faux poissons. (S'il y a des faux poissons dans les étangs de géniteurs ils boufferont les alevins de tilapia, s'il y a des faux poissons dans les barrages de grossissement, certains comme les silures boufferont les Hémichromis, et d'autres, comme les Zilli boufferont cadeau la nourriture des tilapias et empêcheront les tilapia de grossir).

2- **Le moine vide plus d'eau que le tuyau coudé surtout si le tuyau de vidange est fait avec des buses et pas avec un petit tuyau en plastique PVC d'un diamètre de 10 cm.** Cela permet donc de vider plus vite son étang ou son barrage. Cela permet aussi de protéger plus les digues de l'étang et du barrage lorsqu'il y a des crues, et que le trop plein n'est pas assez grand ou mal nettoyé.

3- **Le moine avec les buses en ciment coûte moins cher que le tuyau coudé avec le tuyau de vidange en plastique, à condition que les pisciculteurs se soient arrangés pour acheter le moule ensemble.** Surtout s'ils partagent le coût du moule entre eux, et qu'ils s'organisent pour bien l'entretenir de sorte que le moule dure longtemps. Dans d'autres groupes, c'est un pisciculteur qui achète tout seul le moule du moine, et après il loue le moule aux autres pisciculteurs pour se rembourser.

4- **Le moine est moins fragile** que le tuyau en plastique. S'il est un peu cassé, on peut souvent le réparer.

Les inconvénients du moine, c'est surtout qu'il est plus difficile à faire que le tuyau coudé. Qu'il faut un moule (ce qui nécessite souvent une entente des pisciculteurs pour acheter ce moule et bien l'entretenir). Et qu'il faut savoir le fermer, ce qui est plus difficile que le tuyau coudé.

L'APDRA-CI apprend aux pisciculteurs à fabriquer les moines et les buses, à poser les buses et à fermer le moine. Elle encourage les pisciculteurs à s'entraider pour acheter un moule de moine et un moule de buse, parce qu'on fait de la meilleure pisciculture avec un moine qu'avec des tuyaux coudés.

On en profite ici pour dire aux pisciculteurs **que les buses en ciments sont aussi importantes** : c'est vrai qu'elles sont plus compliquées à fabriquer et à poser qu'un tuyau de vidange en plastique, mais **elles coûtent moins cher, elles vident plus vite l'eau (surtout en fin de vidange), et avec ces buses on peut rallonger plus facilement le tuyau de vidange** si jamais la digue est trop étroite, qu'elle ne bloque pas bien l'eau et qu'il faut l'élargir. Cela est souvent le cas !

Bon courage aux pisciculteurs de Ziplignan et à Gohouré Kouyo Kouyo.

Pierre Trellu



Nouvelles des zones

Gohouré nous donne sa version des nouvelles de Zédy, à côté de Gagnoa.

A Zédy, des foyers éteints.

L'union des pisciculteurs dans les foyers de Nagadougou ne marche plus ! Née il y a près de 2 ans, cette association qui au départ semblait bien aller avec l'élection d'un bureau, se donne dos.

Un pisciculteur achète par-ci son filet qu'il essaie de mettre à la disposition du groupe, quelque temps après c'est un autre qui fait son moule de moine. Les moins nantis regardent leurs camarades impuissants. Plus de rencontres donc plus d'information et plus de formation dans ce groupe.
Résultat : rendement très faible.

Par contre à Ziplignan, les pisciculteurs de Didia se sont joints à leurs frères pour travailler ensemble en groupe. Ils ont acheté leur filet ensemble en groupe et aussi le moule qui vient de se gâter.

A Bahompa, un pisciculteur tente de réunir ses camarades, et c'est l'hésitation, on ne sait pas pourquoi...

A tous ces foyers désorganisés, je formule mes vœux de se relever car l'union fait la force pour une bonne production. Mes vœux vont aussi dans le sens de l'APDRA-CI afin qu'elle nous aide dans ce domaine car cet esprit coopératif nous manque beaucoup.

Gohouré Brajess, aménagiste à Zédy

A Méagui : vers la création de l'AP2M ?

On nous a appris que le groupe des pisciculteurs de Méagui réfléchissait

actuellement à la création d'une association qui s'appellerait « l'AP2M » (Association des

Pisciculteurs Modernes de Méagui). Les statuts et le règlement intérieur sont actuellement à l'étude d'après nos dernières informations.

Le but de cette association serait de faire reconnaître le groupe des pisciculteurs par les autorités locales et à la population.

Les solutions pour financer la future association sont aussi à l'étude : droit d'adhésion, cotisations mensuelles ou annuelles, facturation de services rendus par l'association, etc. Autant d'idées retenues par les pisciculteurs fondateurs.

D'autres problèmes plus pratiques se posent encore : où mettre les futurs fonds propres de l'association (il n'y a pas de banque à Méagui).

Toujours d'après nos informations, les pisciculteurs de Méagui espèrent qu'avec cette association ils arriveront à obtenir des fonds pour améliorer leurs barrages, qu'ils seront plus forts pour négocier le prix de vente des poissons et le prix d'achat des intrants, qu'ils pourront s'entraider et se donner s'échanger des idées sur la pisciculture, qu'ils pourront avoir des formations, et du crédit.

Pierre Trellu, d'après un compte rendu de mission de Rassak Adebounny

Une lunette topo pour la zone de Sinfra Sénoufo.

On nous apprend dans le compte rendu de la réunion extra-ordinaire du CC du 29/03/2002 (voir aussi en fin de journal) qu'il a été décidé par le CC de confier une lunette topo à l'aménagiste de la zone de Sinfra Sénoufo. Jusqu'à maintenant ce dernier (il s'agit de Lamoussa Ouattara) devait utiliser la lunette de Sinfra ville, ce qui posait souvent beaucoup de problèmes. Notons que la lunette qui a été confiée à la zone, est celle qui a été offerte par les pisciculteurs de la Région Centre, que l'on remercie ici encore une fois.

Pierre Trelu

Nos partenaires

Voyages d'échange avec la Région Centre

Les voyages d'échange entre l'APDRA-CI et la Région Centre de la France ont permis aux pisciculteurs de la Côte d'Ivoire, en particulier ceux de l'APDRA-CI de connaître non seulement la France, mais aussi ce qui y est fait en matière de pisciculture.

Les premiers à effectuer ce voyage sont Drissa Koné et Yaya Forgo. Ils ont donné le flambeau à Cyprien et Djénéba de Guéyo. Après ce fut Babo Raphaël et Moustapha Diabakaté, qui ont aussi fait place aux soit disant « ambassadeurs », Zabayo Brice et Ouattara Lamoussa.

Après les derniers, il y a eu des problèmes qui ont eu leur dénouement aux réunions du CC. Le problème a trouvé une issue favorable (*ndlr : voir le compte rendu du CC du 15/02/2002 à la fin de ce journal et le compte rendu du CC du 19/10/2001 dans le bulletin n°9*). Les deux parties (les deux voyageurs et l'APDRA-CI) ont trouvé une solution au problème.

Après la résolution du problème, nous (les autres pisciculteurs), avons appris qu'il n'existerait plus de voyage d'échange. Est ce parce que le problème a fait mal à l'APDRA-CI que nous n'aurons plus de voyage ? Ou est-ce que parce que l'APDRA-CI traverse une période difficile ?

Je veux savoir les raisons qui ont motivé cette décision. Je tiens à dire que le voyage d'échange est pour les pisciculteurs du Centre Ouest et du Sud Ouest une fierté. Je demande à l'APDRA-CI, à mon nom personnel et aux noms de tous les pisciculteurs, de nous faire cette faveur. Nous en avons besoin.

DJE LOUKOU Hilaire, Aménagiste pisciculteur, CC de Djékro.

Réponse de l'APDRA-F

Bonjour Hilaire,
Je veux te rassurer sur les questions que tu te poses :

Si cette année, il n'y a pas de voyage d'échange d'organisé, ce n'est pas à cause du problème que Brice a soulevé et qui est maintenant je crois résolu. (Brice et Lamoussa n'avaient pas touché tout l'argent qui était prévu pour faire ce voyage. Aujourd'hui, je crois que l'APDRA-CI leur a tout payé).

C'est tout simplement parce que le contrat, qui liait l'APDRA-CI et la Région Centre, et qui prévoyait que la Région Centre paye le voyage en France à 2 pisciculteurs par an, était terminé. (Ce contrat durait 5 années et s'est terminé fin 2000).

Par la suite (début 2001) l'APDRA-CI a signé un autre contrat avec la Région Centre, mais seulement pour un an : la Région Centre ne pouvait pas donner plus que 10 millions de F CFA. Dans ces 10 millions, on ne pouvait pas prévoir de faire voyager 2 autres pisciculteurs en France (ce qui coûte environ 2 millions de F CFA), car l'APDRA-CI avait d'autres priorités à financer : en 2001, l'APDRA-CI a manqué d'argent. Elle n'a pas pu bien travailler, et en plus elle s'est appauvrie. Donc ce contrat ne prévoyait pas de faire voyager 2 pisciculteurs en France.

Si la Région Centre souhaite continuer à aider le développement de la pisciculture en Côte d'Ivoire, il n'est pas impossible que dans deux ou trois ans, elle soit d'accord pour financer à nouveau des voyages en France pour les pisciculteurs (en passant un contrat avec l'APDRA-CI, pour qu'elle organise le voyage ou bien, pourquoi pas, en passant un contrat directement avec la future association des pisciculteurs).

Bonjour aux pisciculteurs de Djékro,

Pierre Trelu



L'APDRA-F organise une réunion internationale sur le développement de la pisciculture africaine.

Le 20 septembre 2002, l'APDRA-F organise une journée de réflexion sur le développement de la pisciculture africaine à Bordeaux, en France. Les participants vont réfléchir et discuter sur « Comment accélérer le développement de la pisciculture paysanne en Afrique tropicale humide ? ». L'APDRA-F a invité plusieurs ONG de développement rural, des bailleurs de fonds, des chercheurs et des administrations de France et de différents pays africains pour enrichir les débats de l'expérience de chacun. Ainsi nous espérons qu'il y aura des gens de France, de Guinée, du Ghana, du Cameroun, du Bénin et de Côte d'Ivoire qui viendront présenter le développement piscicole dans chacun de leur pays et le résultat de leur travail. L'APDRA-CI a aussi été invitée à cette journée.

C'est vrai que cela ne concerne pas directement les pisciculteurs. On a estimé qu'ils n'étaient pas encore assez nombreux et puissants pour pouvoir être entendus dans ce genre de journée. On espère qu'un jour ils produiront assez de poissons et ils seront assez organisés pour pouvoir parler au nom de leur profession et être écoutés dans ce genre de réunion.

Mais ce qui est important, c'est que cette journée permette aux gens (les bailleurs de fonds, les administrations, les ONG, les chercheurs ...) de voir que c'est bon pour les paysans et pour les pays africains de faire la pisciculture. Et que les différentes personnes qui peuvent aider ce développement étudient comment elles pourront mieux le faire ensemble. Dans le prochain journal, on fera un compte rendu de cette journée.

Pierre Trelly

L'AFD débloque ses financements en Côte d'Ivoire : le PDPA va pouvoir démarrer !

La nouvelle est tombée : l'AFD (agence française de développement) a recommencé à financer des programmes en Côte d'Ivoire.

Cela signifie que le PDPA (Projet de Développement de la Pisciculture Artisanale du Centre Ouest et Sud Ouest de la Côte d'Ivoire) mis en œuvre par l'APDRA-CI et financé par l'AFD, va pouvoir démarrer.

Il reste encore quelques dernières conventions à signer, quelques petites négociations entre les différents partenaires ... et l'APDRA-CI pourra obtenir le premier versement qui lui permettra de lancer le projet (achat des véhicules, embauche du personnel, formation du personnel ...).

Cela pourrait avoir l'air facile, mais ça ne l'est pas du tout, et les responsables de l'APDRA-CI, l'APDRA-F et de l'AFVP ont beaucoup de travail en perspectives pour pouvoir démarrer ce projet dans les meilleures conditions possibles.

On rappelle brièvement les objectifs de ce projet, prévu pour 5 ans : installation de 1000 pisciculteurs ruraux.

Pierre Trelly

*Cher lecteur fidèle,
Le premier d'entre vous qui
ramène les 10 numéros du
journal à l'APDRA-CI aura
un cadeau.
A vous de les ramener !*

Organisation de la profession

L'APDRA-F fait une demande de financement pour aider la profession à s'organiser

L'APDRA-F a fait une demande au CCFD, à la Région Centre et au Ministère des affaires étrangères de France pour qu'ils aident l'APDRA-CI à réaliser un projet d'aide à l'organisation de la profession des pisciculteurs et de mise au point d'une nouvelle méthode de formation piscicole.

Ce projet prévoit que l'APDRA-CI, aidée de l'APDRA-F, réalise 2 choses avec les pisciculteurs:

1- Aider les pisciculteurs du Centre Ouest et du Sud Ouest à s'organiser et créer une fédération d'associations de pisciculteurs, indépendante de l'APDRA-CI, qui permet aux pisciculteurs de mieux s'entraider pour produire plus de poissons, de mieux défendre leurs intérêts, et de participer plus aux débats sur le développement de la pisciculture.

Ces objectifs reprennent ceux de la charte des pisciculteurs, qui a été décidée lors du CC de 29/10/2001 (voir le journal de décembre 2001).

2- Mettre au point une nouvelle méthode de formation piscicole. Cette nouvelle méthode s'appliquerait aux groupes de pisciculteurs qui, parce qu'ils ne sont pas dans le Centre Ouest et le Sud Ouest, ne pourront pas bénéficier du PDPA (le grand projet qui prévoit d'installer 000 pisciculteurs). Avec cette méthode, il n'y aurait plus (ou presque plus) d'ACP, mais ce serait les associations des pisciculteurs (ou la fédération) qui formeraient leurs frères paysans des autres régions. L'APDRA-CI serait là pour aider à coordonner la formation et compléter ce que les pisciculteurs professionnels du Centre Ouest et du Sud Ouest n'auraient pas pu apprendre aux nouveaux. (Ce projet viendrait en complément du PDPA. Il y aura donc toujours des ACP pour le Centre Ouest et le Sud Ouest.)

Ce projet durerait 3 ans. Il démarrerait à la fin de 2002 si la demande était acceptée.

Pour le moment le CCFD a dit qu'il était d'accord.

On tiendra au courant nos lecteurs de l'état d'avancement de ce projet dans le prochain numéro du journal.

Pierre Trellu

Techniques piscicoles

SOS à l'APDRA-CI

Que de problèmes de grossissement de poissons dans les zones de Zédy !

De Nagadougou à Didia en passant par Bahompa et Ziplignan, les barrages et les étangs, il y en a beaucoup, mais les pisciculteurs ne peuvent pas avoir après 8 à 10 mois, des poissons de 300 g à part quelques-uns qui le réussissent.

Ce problème me préoccupe fortement en tant qu'aménagiste de la zone qui veut que les pisciculteurs de chez nous soient mieux vus et mieux cités qu'ailleurs. Ils font semblants de retenir les conseils que l'ACP leur donne alors qu'à l'empoissonnement, c'est plutôt le contraire qu'on voit avec un surnombre de sexés dans le barrage et peu d'Hémichromis... Résultats : au bout de 8 à 10 mois, c'est souvent 5, 6 ou 7 poissons pour 1 kg !

A cet effet, je tente vainement d'initier des rencontres avec eux pour en discuter. Impossible ! Ils sont souvent fatigués lorsqu'ils reviennent du champ. Aujourd'hui, on remarque que les tenancières de maquis en ville qui commençaient à connaître zone, la désertent. Nous sommes donc obligés de vendre le poisson sur place et trop moins cher avec les populations riveraines.

Pour cela, je veux que l'APDRA-CI nous aide en organisant des voyages de visite dans les zones comme Luénoufla où nous apprenons à travers les journaux qu'il y a une bonne organisation de pisciculteurs. On vous demande pardon, vous les responsables de l'APDRA-CI.

On vous remercie

Gohouré Kouyo Kouyo

Défense de la profession

Vigilance aux tâcherons !

La zone de Zédy comme peut-être toute les autres, a souffert de la malhonnêteté des tâcherons. Ils s'y sont faits passer pour des aménagistes piscicoles. D'autres même trichent quand vous n'êtes pas vigilants. Certains arrivent à dénigrer les aménagistes auprès des pisciculteurs quand ceux-ci vous confient leur ferme pour le suivi.

Très chers parents pisciculteurs, il faut beaucoup faire attention aux tâcherons.

Il faut bien écouter les conseils des aménagistes car ils seront les premiers responsables devant l'APDRA-CI.

Etre beaucoup exigeant, vigilant, car une fois que leur dû est perçu, les tâcherons peuvent

Théodore est un pisciculteur de Gagnoa, qui s'était fait casser ses étangs par des voisins qui lui réclamaient la terre. L'affaire a été au tribunal avec l'aide de l'APDRA-CI. (le CC avait demandé à l'APDRA-CI d'aider Théodore dans cette affaire, et il avait demandé à Brice Zagbayou, pisciculteur à Gagnoa, de suivre l'affaire pour les pisciculteurs.)

Aujourd'hui, le même Brice nous tient au courant de l'évolution du procès, et fait une analyse qui n'engage que lui...

Que devient Théodore Katié ?

Toujours aussi pessimiste ! Lorsque Rassak et moi nous l'avions rencontré récemment.

Celui-ci révèle avoir reçu une grâce pour le procès qui vient à peine de se tenir, à son insu, au tribunal de Daloa. Difficile à croire, mais vrai !

Retenons dans le jargon des juristes ou magistrats que la grâce c'est la synthèse de l'audience (?).

disparaître de la zone s'ils y ont mal travaillé. Là, vous, pisciculteurs, êtes les grands perdants. L'aménagiste ayant expliqué tous les piquets devant vous n'est ni responsable, ni de près, ni de loin, du gâchis de votre travail car il ne reçoit rien de vous pour le suivi.

Vigilance, vigilance,... puis exigence.

Bon Job à tous

Gohouré Breajess, aménagiste à Zedy

Note de la rédaction : dans le compte rendu du CC du 15/02/2002 à la fin de ce journal, on nous fait part d'un nouveau problème avec un tâcheron à Djékro...

Des nouvelles du problème de Katié Théodore de Gagnoa.

Dis donc, pourquoi l'on tend ce « document » à Théodore, alors qu'il n'a pas pris part à un quelconque jugement après qu'il ait demandé sciemment appel de la procédure. Quel effroi !

Brice Zagbayou

Note de la rédaction : d'après certains, Théodore a cependant gagné son procès. Si c'est le cas, c'est une bonne nouvelle. On aimerait bien que Théo nous fasse un article pour nous expliquer plus en détails ce qui s'est passé.

On nous informe que des pisciculteurs de Guinée et du Cameroun désirent écrire des articles dans le journal. Vous êtes les bienvenus, on attend vos articles !

Compte rendu de la réunion du CC

Procès verbal du CC du 15 février 2002

Lieu : Salle de réunion de la fonction publique à Gagnoa

Etaients présents :

NOM et Prénoms

ADEBOUNNI Rassak
OUIN Belly Ernest
IRIE Bi drigoné Anatole
KOFFI Kouassi Marcelmlin
DJE loukou hilaire
GLASSER Frédéric
FORGOn Yaya
BABO Raphaël
DIABAKATE Moustapha
KONE Drissa
ZAGBAYOU Brice
BRAGUY Stéphanie
COULIBALY Dramane

Représentation

APDRACI (Cellule Profession)
CC de Gonaté
CC de Luenouflaz
pisciculteur de Kondokro
CC de Djèkro
APDRACI (cellule RD)
CC de Bientokro
CC de Gueyo, Président CA APDRA-CI
CC de Sinfra ville
CC de Sinfra Senoufo
Pisciculteur de Gagnoa
APDRACI (cellule Formation)
APDRACI (Coordonnateur)

Ordre du jour :

- 1) Situation actuelle de l'APDRACI
- 2) Calendriers et journaux
- 3) Formation SCAC
- 4) Carpe chinoise et reproduction de l'Hétérotis
- 5) CR de l'activité de la profession par le " Zones suivies
- 6) La charte du pisciculteur
- 7) Le problème de tâcherons à Djèkro
- 8) Suite de la lettre à Brice ZAGBAYOU

En ouverture de séance, le Coordonnateur de l'APDRA-CI (COULIBALY Dramane) a présenté ses vœux de nouvel an à l'endroit des pisciculteurs et a remercié les membres de l'assistance pour leur présence à cette réunion du conseil consultatif.

Situation de l'APDRACI

Sur ce point, la coordination a été appelée à éclairer les pisciculteurs sur l'avancement des négociations sur le PDPA et de la station de Daloa.

La situation sur le PDPA n'a pas avancé de manière significative depuis 2001. Mais avec la reprise de la coopération des bailleurs de fonds avec l'état ivoirien, l'espoir demeure pour une suite favorable avant la fin de l'année 2002.

Quant à la station expérimentale de Daloa, elle est entièrement finie, et il reste sa mise en eau. Néanmoins quelque (4500) alevins de carpe chinoises y sont stockés.

Aussi compte tenu de la situation qui ne s'améliore pas, l'APDRA-CI a fait des propositions de projets à certains bailleurs que sont la Région centre et le CCFD. Ces bailleurs financeront aussi bien la profession que l'encadrement en attendant le démarrage effectif du PDPA.

Les pisciculteurs ont voulu avoir plus de précisions et de certitudes sur ce projet. Ils ont aussi voulu savoir la complémentarité ou les liens que pourraient avoir ce projet avec le PDPA si jamais ce dernier arrivait à démarrer.

Selon le coordinateur donc, même si les négociations de ce projet sont en bonne voie, on ne peut pas affirmer avec certitude que ce projet est forcément acquis. Ce qui est important c'est que nous ayons le soutien de deux bailleurs qui nous connaissent et nous aident depuis longtemps.

Concernant les liens avec le PDPA, pour le coordinateur ce projet ne remplace pas le PDPA et ne bloque nullement la mise en œuvre de ce dernier. Il n'y aura pas non plus une double utilisation des fonds.

La coordination a annoncé la venue prochaine d'une délégation du GHANA, pour la visite des activités piscicoles sur le centre Ouest. Cette mission fera le tour des zones de Sinfra senoufo, Sinfra ville, de Luenoufla, et des stations expérimentales de Daloa et de Gagnoa, et terminera sa visite par la ferme agropastorale de la Me à ADZOPE.

Calendriers et journaux

L'APDRACI a présenté ses excuses auprès de tous les pisciculteurs et notamment ceux qui n'ont pas vu leurs articles paraître dans les journaux antérieurs. Ceci s'explique par des raisons informatiques dont le fait que les articles enregistrés sur les ordinateurs de la station de Gagnoa ne puissent pas être lus sur les ordinateurs de Daloa.

Il a été décidé d'envoyer directement les articles sous pli à l'APDRA-F en France, et des photocopies seront transmises à la coordination à Daloa.

Concernant les calendriers, l'APDRACI s'excuse aussi pour le format. En effet, il avait été prévu de faire des calendriers de format A3 au lieu de A4. Ceci est dû à une incompréhension avec le fournisseur étant donné qu'il avait été clairement payé pour produire des calendriers de format A3. Vu les délais l'APDRA-CI a donc rendu les calendriers de format A4 en attendant de clarifier la situation avec le fournisseur.

Formation SCAC

La responsable de la cellule formation (Stéphanie) a pris la parole pour remercier toutes les zones pour l'accueil qu'elles ont réservé aux formateurs lors de leur formation. Elle s'est excusée auprès de certaines zones programmées, et qui pourtant n'ont pas encore reçu leur formation. Profitant de l'occasion, les pisciculteurs ont donné leur avis sur la formation et les formateurs; ils ont vraiment apprécié le dévouement des formateurs (Daouda et Stéphanie) et aussi leur disponibilité. Ils souhaiteraient que d'autres formations aient lieu dans les zones.

Carpe chinoise

Sur ce point, il a été fait un compte rendu du séminaire organisé par l'AISA sur l'introduction d'espèces étrangère en Côte d'Ivoire

COULIBALY Dramane (le coordonnateur), BABO Raphaël (Président de l'APDRA-CI, membre du CC et pisciculteur) et BAMABARA Daouda (responsable de la station) ont pris part à ce séminaire.

Le constat fait par ces participants était que tous les chercheurs présents à ce séminaire étaient contre l'élevage de la carpe chinoise. La parole a été donnée à l'APDRA-CI pour démontrer l'apport économique de la carpe chinoise dans la pisciculture ivoirienne.

Les propositions des chercheurs lors de ce séminaire sont les suivantes :

- arrêter les travaux de recherche en attendant une collaboration avec une structure nationale,
- arrêter la distribution auprès des pisciculteurs,
- retirer les poissons de chez les pisciculteurs et les regrouper toutes en un lieu (station de recherche de Bouaké).

Après l'exposé des participants au séminaire, Frédéric GLASSER a fait une analyse de la situation. Pour lui, ce poisson présente beaucoup d'avantages et peu d'inconvénients. Ce qui est le contraire pour les chercheurs. Selon lui, il y a de la mauvaise foi dans tout cela, car des anciens du PPCO disent des choses totalement fausses contre ce projet et contre l'APDRA-CI. Mais la décision finale revient au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales. Il est à savoir que si tous les chercheurs sont contre l'introduction de la carpe chinoise, le Ministre ne pourra pas dire à l'APDRA-CI de continuer les travaux même s'il reconnaît les bienfaits de ce poisson ; il faut donc essayer de démontrer que la carpe chinoise est intéressante pour la pisciculture que nous faisons.

Frédéric a aussi dit qu'il est en train de monter un projet avec l'Université de Côte d'Ivoire (Abidjan) sur l'évolution de la carpe chinoise et d'un autre poisson ivoirien qui mange aussi de l'herbe (le *Dysthcodus*). Ceci devrait permettre de poursuivre le travail sur ce poisson à la station de l'APDRA-CI.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur comment montrer l'intérêt de la carpe chinoise, il a cependant été envisagé d'attendre que le PDPA démarre, de faire une pétition au Ministre de l'agriculture et de continuer à prouver l'intérêt de la carpe chinoise.

En conclusion, il faut retenir qu'en attendant que la situation s'améliore, les carpes chinoises ne seront plus vendues aux pisciculteurs. Une bonne collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, l'APDRA-CI demande d'arrêter pour le moment l'élevage de ce poisson. Ceux qui disposent encore de carpes chinoises doivent faire signe à la station de Gagnoa pour que ces derniers viennent les chercher. Sinon, lors des vidanges, il faut vendre ou consommer ce poisson.

Le CR des zones de la profession

RIRIE BI Drigoné Anatole de la zone de Luenoufla, a témoigné que les pisciculteurs ont reçu la visite de l'animateur de la profession. Il ne connaît pas la teneur des discussions individuelles qu'il a fait de façon individuelle avec quelques pisciculteurs. Toutefois ils ont terminé par une réunion. Le conseiller de Méagui, SIGUI Jérôme, étant absent, aucune information n'est remontée de la zone de Méagui.

Le point fait par l'animateur lui-même :

Il a dit avoir fait 2 missions à Méagui, une à Luenoufla et 2 à Sinfra qui ont avorté.

A Méagui, l'enquête socio-économique a été faite et il est au stade de l'étude de projet. Ils ont émis le besoin de formation qui sera étudié à la prochaine visite ; ils ont aussi un besoin de reconnaissance, car ils ont déjà commencé la rédaction d'un statut et règlement intérieur de leur future association. Tout cela sera étudié à la prochaine visite.

A Luenoufla, c'est seulement l'enquête qui a été faite. Mais il faut dire qu'ils ont le problème de conseiller qui ne fait pas leur affaire et qu'ils voudraient remplacer. L'aménagiste aussi n'est plus très disponible et ils souhaiteraient donc en former un autre. Il ressort aussi de la mission que les pisciculteurs ont besoin de formation sur les organisations professionnelles agricoles (OPA) ; il a été décidé qu'à la prochaine réunion, un temps sera pris pour la formation des membres du CC.

Charte des pisciculteurs

Un remerciement de l'animateur a été adressé à tous les pisciculteurs sur le travail fait pour la charte des pisciculteurs.

Les pisciculteurs ont donc maintenant une charte, mais le plus gros travail reste à faire ; ce travail c'est : de comprendre la charte et de l'appliquer. Ceci nécessitera donc un gros travail d'animation. Il existe dans le N° 9 du journal APDRA l'explication détaillée de la charte, qui facilitera sa compréhension ; il les a remerciés pour l'usage qu'ils en feront.

Problèmes de tâcheron

A Djekro, un groupe de tâcherons a utilisé les services d'un huissier pour rentrer en possession de leur argent auprès d'un pisciculteur. Après explication de l'aménagiste de la zone, et du pisciculteur représentant, il s'est avéré qu'un contrat de construction a été passé et signé entre le groupe de tâcheron et un pisciculteur. Les tacherons ont par la suite utilisé les services d'un huissier pour recouvrir le reste de leur argent alors que le travail n'était pas encore fini.

La décision prise à la réunion du CC est la suivante :

Rassak appuiera le conseiller et le représentant pour la recherche d'informations fiables auprès de l'huissier. Suite à cela l'APDRA-CI verra la voie à utiliser dans cette situation.

Suite de la lettre de BRICE.

Le coordonnateur a rappelé que la convention passée entre l'APDRA-CI et la Région Centre, (au titre donc de laquelle Brice et Lamoussa ont fait le voyage en France) est terminée, raison aussi pour laquelle l'APDRA-CI n'a pas parlé d'échanges ou de voyages de pisciculteurs cette année.

Pour les problèmes de frais de mission de ces pisciculteurs, objet de la lettre de Brice, une solution a été trouvée. Le CA leur réservera quelque chose sur les fonds propres de l'APDRA-CI. Cette décision sage de la part de l'APDRACI a été applaudie par tous les pisciculteurs. La réunion a pris fin sur les remerciements des salutations du Président de séance FORGO Yaya.

Prochain Rendez- Vous en Novembre 2002

Bon Courage

N'hésitez pas à nous envoyer vos articles

La Rédaction